



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pédagogie

Question écrite n° 47967

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la création des classes FLE (français langue étrangère) dans le département de la Seine-Saint-Denis, depuis la création de ces classes spécifiques, pour des enfants et des jeunes n'ayant pas encore l'usage du français. Il serait intéressant de connaître l'effort national effectué dans ce secteur et la contribution de ce département. Dans cette perspective d'analyse comparée, il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer : le nombre de ces classes à la date de septembre 2008 sur l'ensemble du territoire ; le nombre de classes créées chaque année, au niveau national et le nombre de ces classes affectées en Seine-Saint-Denis.

Texte de la réponse

L'enquête annuelle menée par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance sur les élèves non francophones nouvellement arrivés en France fait état des données suivantes (établissements publics) : pour la rentrée 2007-2008, on dénombre en Seine-Saint-Denis 66 classes dans le premier degré (107 pour l'académie de Créteil, 1 274 pour la France) et 49 classes d'accueil (CLA) dans le second degré (85 pour l'académie de Créteil, 608 en France) ; pour la rentrée 2008-2009, on dénombre en Seine-Saint-Denis 63 classes dans le premier degré (106 pour l'académie de Créteil, 1 484 pour la France) et 50 classes d'accueil (CLA) dans le second degré, (93 pour l'académie de Créteil, 562 en France). En ce qui concerne le département de la Seine-Saint-Denis, les chiffres montrent une stabilité globale avec des variations liées aux différences d'effectifs d'élèves concernés par ces classes. Pour l'académie de Créteil cette remarque se confirme. En revanche, sur le territoire national, l'enquête met en évidence un effort important en 2008/2009 concernant une augmentation de plus de 30 % des cours de rattrapage intégrés dans le premier degré.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47967

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4134

Réponse publiée le : 29 décembre 2009, page 12516